

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 4 avril 2022 à 20 h 03.

Présences :

1- Nancy Banville	4-
2- Marie-Renée Savard	5- René Roberge
3- Frédéric Gagné	6- Lise Lévesque

Absent : Michel Imbeault

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Alain Thibault, directeur général est aussi présent.

1. MOT DE BIENVENUE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-04-64

Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Lise Lévesque résolu l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1 Adoption du procès-verbal

2022-04-65

Il est proposé par Frédéric Gagné appuyé par Marie-Renée Savard et résolu l'unanimité que le procès-verbal du 7 mars 2022, soit adoptée avec modification au point 4.3.

Adoptée

3.2 Lecture et adoption des comptes à payer

2022-04-66

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10578 à 10633	62 542.82 \$
PRÉLÈVEMENTS NO 3548 à 3572	57 378.23 \$
SALAIRES ÉLUS (Mars)	3 759.04 \$
SALAIRES INCENDIE (Mars)	0 \$
SALAIRES EMPLOYES (Mars)	33 938.11 \$
TOTAL	157 618.20 \$

Adoptée

3.3 Dépôt des États financiers au 31 mars 2022

Monsieur Alain Thibault dépose au conseil les États financiers pour la période mensuelle se terminant le 31 mars 2022.

3.4 Avis de motion et dépôt du règlement 2022-391 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

Il est, par la présente, donnée et déposé l'avis de motion du règlement 2022-391 par Frédéric Gagné, qu'il sera adopté, à une séance subséquente décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Adoptée

3.5 Partage des ressources administratives entre les municipalités

CONSIDÉRANT la volonté des Municipalités de Price et de Sainte-Angèle-de-Mérici d'établir un partenariat de coopération intermunicipal visant un partage des ressources administratives des deux organisations ;

CONSIDÉRANT QUE le but visé par le partenariat est de bonifier l'offre de service aux citoyens par le biais de la multidisciplinarité des équipes de travail ;

CONSIDÉRANT la volonté des Municipalités de respecter l'autonomie de chacune d'elle ainsi que les clauses prévues dans les conventions collectives applicables ;

EN CONSÉQUENCE :

2022-04-67 Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville, et résolu à l'unanimité d'autoriser un partenariat intermunicipal entre les Municipalités de Price et de Sainte-Angèle-de-Mérici pour le partage de ressources administratives et de mandater le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur Alain Thibault, à titre de responsable de l'application du partenariat.

Adoptée

3.6 Congé sans solde – coordonnateur en loisirs

2022-04-68 Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Frédéric Gagné et résolu par les membres du conseil municipal d'autoriser le congé sans solde de M. Mathieu Dufour, coordonnateur en loisirs, pour une durée maximale de cinquante-deux (52) semaines, débutant le 11 avril 2022 et de mandater le directeur général pour lancer le processus d'embauche visant un remplacement pendant le congé sans solde du coordonnateur en loisirs.

Adoptée

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Autorisation pour le mandat d'archéologie à la firme Archéo-Mamu Côte-Nord

2022-04-69 Il est proposé par René Roberge, appuyé par Frédéric Gagné, et résolu de confier le mandat de supervision en archéologie à la firme Archéo-Mamu Côte-Nord dans le cadre du projet de construction de la nouvelle caserne incendie et d'autoriser le budget prévisionnel de services professionnels au montant de 20 346 \$.

Adoptée

4.2 Facture pour le 1^{er} versement – Sûreté du Québec

2022-04-70 Il est proposé par Nancy Banville et Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de procéder au paiement du 1^{er} versement de la facture de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier 2022.

Adoptée

4.3 Embauche de M. Jean-Philippe Francoeur – Pompier volontaire

2022-04-71

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'engager M. Jean-Philippe Francoeur à titre de pompier volontaire.

Adoptée

4.4 Demande au regroupement incendie de Région de Price

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a adopté la résolution 22-03-88 le 23 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de cette résolution, la Municipalité interpelle les services incendies de la Ville de Mont-Joli et de la Municipalité du Village de Price afin d'évaluer les scénarios d'intégration de la Municipalité aux regroupements incendies incluant la construction d'une nouvelle caserne incendie sur le territoire de la municipalité à court ou moyen terme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Rédemption a adopté la résolution 20-201 visant à conclure une entente relative à la protection contre les incendies avec le Service incendie de la Région de Price le 7 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT QU' en vertu du Schéma de couverture de risque incendie, le service incendie de Sainte-Angèle-de-Mérici est identifié comme Service de sécurité incendie susceptible de répondre à l'alerte initiale sur le territoire des Municipalités de Sainte-Jeanne-d'Arc et La Rédemption ;

EN CONSÉQUENCE :

2022-04-72

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Price de signifier l'ouverture de la Municipalité à entreprendre des discussions avec la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici pour évaluer l'intégration de cette Municipalité au Service incendie de la Région de Price et d'interpeller les Municipalités de La Rédemption et de Sainte-Jeanne-d'Arc pour connaître leur intérêt face à un éventuel regroupement.

Adoptée

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Dépôt du rapport pour le plan d'intervention de Tetra Tech – Eaux usées

Le directeur-général Alain Thibault dépose au conseil le rapport pour le plan d'intervention de la compagnie Tetra Tech au sujet de l'inspection des conduites d'eaux usées.

5.2 Acceptation de la soumission de Service Agricole – Gratte à Neige

2022-04-73

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de la compagnie Service Agricole et de procéder à l'achat d'une gratte à neige modèle S. Houle L+10-20 au montant 39 000 \$, taxes en sus.

Adoptée

5.3 Achat d'un balai mécanique

2022-04-74

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un balai mécanique d'un montant maximum de 3 800 \$, taxes en sus.

Adoptée

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Paiement des frais de notaire pour la rétrocession du lot 5 764 574

2022-04-75

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de procéder à la rétrocession du lot 5 764 574, et de mandater Me Laurence Beaudry pour la rédaction de l'acte au montant de 1 100 \$, taxes incluses.

Il est également résolu d'autoriser le maire Bruno Paradis ainsi que le directeur-général et greffier-trésorier Alain Thibault à signer pour et au nom de la municipalité tout document nécessaire à cette fin.

Puisque dans l'entente que nous avons conclue avec les propriétaires, ils avaient l'obligation de construire un bâtiment résidentiel sur celui-ci dans un délai d'un an auquel cas une rétrocession était prévue en faveur de la municipalité.

Adoptée

7. LOISIRS ET CULTURE

7.2 Autorisation à l'école des Cheminots pour la plantation de 21 arbres

2022-04-76

Il est proposé par René Roberge, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'école des Cheminots pour la plantation de 21 arbres d'Érables rouges sur notre terrain du Parc de la rue William-Evans-Price et de leur accorder un emplacement désigné afin de créer une mini-forêt pour l'école.

Adoptée

7.3 Autorisation pour dépôt du projet Voisins Solidaires

2022-04-77

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'agent de vitalisation Steve McDonald à signer tout document pour procéder au dépôt du projet de foyers communautaires dans le cadre de l'initiative Voisins Solidaires.

Adoptée

7.4 Acceptation de la soumission pour la fabrication de trois (3) foyers

2022-04-78

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de la compagnie Soudure Usinage DB pour la fabrication de trois (3) foyers au montant de 2 897.37, taxes incluses. Ces foyers seront installés dans le parc de la rue William-Evans-Price.

Adoptée

7.5 Commandite Mistral pour l'Harmonie

2022-04-79

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par René Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir une commandite de 100 \$ pour l'Harmonie du Mistral.

Adoptée

7.6 Commandite Centre de Formation des Adultes Mont-Joli-Mitis – Voyage étudiant

2022-04-80

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'autoriser la tenue des ponts payants pour le Centre de Formation des Adultes de Mont-Joli-Mitis, afin d'amasser des fonds pour leur voyage étudiant.

Les ponts payants auront lieu le 8 ou 15 avril au coin des rues Sacré-Cœur/Sainte-Marie, Ste-Angèle/Fournier ainsi que Saint-Georges/Saint-Jean-Baptiste.

Adoptée

7.7 Appui pour Réseau Biblio – Projet Livre en Fête

CONSIDÉRANT les bienfaits de la lecture : stimulation du cerveau, diminution du stress, augmentation des connaissances, amélioration de la mémoire, hausse de la concentration et de la capacité d'analyse, développement de l'imaginaire et bien d'autres !

CONSIDÉRANT QUE la pandémie a affecté grandement le côté psychologique de la population. Le temps est venu d'offrir des activités qui auront comme impact de replacer sur une voie plus positive l'état d'esprit de la population.

CONSIDÉRANT le projet Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent qui vise d'offrir à la population qu'il dessert l'accès aux livres par de l'animation, dans une atmosphère amusante et même festive par un service de bibliothèque hors les murs qui se promènerait à la grandeur du territoire selon un itinéraire choisi qui pourrait même être en accompagnement à d'autres activités municipales, événements publics ou autres.

CONSIDÉRANT QU' une visite type à une municipalité serait annoncée à l'avance. L'arrivée d'un véhicule joliment décoré serait accompagné d'une musique d'ambiance en faisant le tour de la municipalité pour annoncer l'arrivée. Une fois installé, on ouvre les portes en déployant de grands présentoirs remplis de livres, on étale de nombreux jeux géants sur le site. On y déploie une tente à lire, des hamacs de lecture, sièges pour jeunes et adultes, fanions, musique d'ambiance, téléviseur géant pour de l'animation en ligne. Une personne est sur place pour animer la lecture

CONSIDÉRANT QUE la population de notre municipalité pourra bénéficier gratuitement de cette activité à partir d'un calendrier planifié par le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

POUR CES MOTIFS :

2022-04-81

Il proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet Livre en fête du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent

Adoptée

7.8 Proclamation de la semaine de la Santé Mentale

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie ;

CONSIDÉRANT QUE les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE :

2022-04-82

Il est proposé par Frédéric Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu que la municipalité du Village de Price proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adoptée

7.9 Contribution Grand Air Mitis

REPORTÉ

8. RAPPORT DES ÉLUS

M. René Roberge – M. Roberge explique le comité de développement est en reconstruction et qu'une journée spéciale de recrutement sera organiser afin de rejoindre la population et d'ajouter des membres au comité.

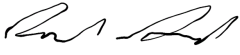
9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS


10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

2022-04-83

Il est proposé par Lise Lévesque et résolu unanimement de levée l'assemblée à 21 h 02.

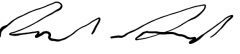
Adoptée

DocuSigned by:

A3533CFE363247B...
Bruno Paradis, maire

DocuSigned by:

56744C28B37E435...
Alain Thibault, directeur général &
Greffier-trésorier

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

DocuSigned by:

A3533CFE363247B...
Bruno Paradis, maire